# Essai sur l'avortement : thèse présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le 7 janvier 1837 / par V.-J.-B. Mis.

#### **Contributors**

Mis, V.J.B. Royal College of Surgeons of England

#### **Publication/Creation**

Montpellier : J. Martel aîné, imprimeur de la Faculté de médecine, 1837.

#### **Persistent URL**

https://wellcomecollection.org/works/smawe5d3

#### **Provider**

Royal College of Surgeons

#### License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. Where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org SUR

# L'AVORTEMENT.



### TURSE

présentée et publiquement soutenue à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 7 janvier 1837,

### PAR V.-J.-B. MIS,

d'Escoviovanz (Aude),

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Je n'ay point l'authorité d'estre creu...., me sentant trop mal instruit pour instruire autruy. MICHEL DE MONTAIGNE.

### MONTPELLIER,

J. MARTEL AÎNÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE, rue de la Préfecture, N° 10.

1837.

SACGE

# L'AVORTEMENT.

### MISSINE MISSINE

ignicate at publique treat material in Process its Michaeller in Materials in Managallier, in 7 justice 4883,

### PAR W.J. M. MAR.

ABACAT SERVICE A

COLD CERTAIN AT ANYON IN HOUSENESS EX MUNICIPAL EX

The state of the s

### MONTPELLERR

CHARLES WAS A SECOND OF THE PARTY OF THE PAR

18245

## A MA MÈRE.

Amour, reconnaissance.

A la mémoire de mon Frère aîné.

a mon frère andré

ET

a wa suve éleza.

MIS.

### A MAN MERE

dirigin, vigamia sumos di

A la mémoire de mon Frère ainé.

AMONA PRESENT NOW A

August wants are a

NAME OF STREET

### ESSAI

SUR

# L'AVORTEMENT.

#### Considérations générales

SUR LA GROSSESSE.

Uniquement appelée à la reproduction de l'espèce, la femme rapporte tous ses devoirs, tous ses plaisirs à cette destination. Sa mission, dans le monde, n'est donc pas celle de partager avec l'homme les pénibles travaux auxquels elle se trouve assujettie chez quelques peuplades sauvages, mais bien celle de se reproduire dans l'intérêt de la population. Cette vérité nous est révélée par sa forme, sa structure grêle et délicate, et par tout l'ensemble de son physique où vient se peindre fidèlement le vœu de la nature.

L'homme et la femme, êtres humains par excellence, portent chacun un système d'organes propres à la propagation de l'espèce humaine. Destinés à l'accomplissement du grand acte de la génération, les deux agents concourent simultanément au même but; l'un porte la vie, l'autre la reçoit; chacun y apporte sa part en plus ou en moins, et ce plus ou ce moins explique la ressemblance des enfants avec leurs parents. La femme conçoit; mais toute conception ou fécondation suppose deux phénomènes bien différents: celui de l'action et celui de la réaction. Cependant le résultat de l'action réciproque des deux facteurs s'identifie parfaitement avec leur nature. La femme porte donc dans son sein le fruit de ses amours; mais combien de conditions ne fautil pas pour que ce nouvel être puisse jouir du bénéfice général de la vie! Combien est orageuse la vie de cette nouvelle production encore si tendre et si frêle! Du moment de la fécondation l'utérus devient un centre fluxionnaire, où les humeurs abordent de tout côté; ses vaisseaux augmentent de diamètre; ses parois s'épaississent, de telle manière qu'il est très-facile de connaître la partie musculaire de l'organe. Appelé par la force fluxionnaire, le sang séjourne dans la matrice, contribue à son développement et y subit une élaboration particulière très-propre à la mitrition du fœtus.

Quand on connaît les nombreuses sympathies qui existent entre l'utérus et les divers systèmes d'organes de l'économie, on n'est pas du tout étonné de tous ces dérangements qui accompagnent presque toujours la grossesse; tous les organes de la constitution semblent, pour ainsi dire, oublier leurs fonctions pour concourir au but général de la reproduction. On a dit que les vomissements, les nausées et les inappétences qui surviennent à la suite de la conception, étaient causés par la compression que l'utérus exerçait sur les organes de la digestion ; mais s'il en était ainsi, ces accidents se manifesteraient avec plus d'intensité vers la fin de la gestation, temps où l'utérus a acquis un développement très-considérable. L'observation démontre que, passé le deuxième et le troisième mois, les femmes recouvrent leur appétit; qu'elles ne sont plus tourmentées par les vomissements qui les fatiguaient tant; qu'elles prennent même, sur la fin de leur grossesse, un certain embonpoint.

Ces dérangements dans les fonctions des différents systèmes d'organes de la femme qui a conçu, sont plus ou moins manifestes; ses sécrétions et ses excrétions, l'habitude de son corps, tout jusqu'à son moral même, en reçoit une modification particulière. Chez quelques femmes, le moral peut se dénaturer momentanément, au point de leur faire haïr les personnes qui faisaient auparavant l'objet de leur plus tendre affection.

Si quelques femmes conservent assez de sang-

froid dans le coit pour remarquer l'instant où elles conçoivent, il en est d'autres chez lesquelles ce moment échappe, absorbées dans la jouissance. La suppression des règles, jointe à quelques symptômes qui ont plus ou moins de valeur, n'est pas pour celles-ci un signe unique de grossesse. Les symptômes de la grossesse se divisent en rationnels et en particuliers. Les premiers se tirent des différents dérangements dans les fonctions qui sympathisent le plus avec l'utérus; tels sont: la suppression des règles sans cause connue ou apparente, un état de langueur et de tristesse inaccoutumé, un sentiment de pesanteur et d'engourdissement dans les membres, l'anomalie de l'appétit et de la digestion, les nausées, les vomissements, le ptyalisme, les éphélides, le nez effilé, l'augmentation graduée du ventre, le gonflement des mamelles et la protubérance du nombril. Quoique l'apparition successive et collective des divers symptômes que je viens de relater se fasse généralement observer dans l'état de grossesse, et qu'il ne faille point les mépriser, on doit cependant se tenir en garde sur leur valeur réelle; car leur réunion n'est pas toujours le résultat de la conception, une simple suppression de menstrues pouvant donner lieu à de tels dérangements.

Baudeloque fait observer, en parlant des autres

signes rationnels, que le défaut d'évacuation menstruelle, à laquelle le vulgaire attache une grande importance pour établir d'une manière positive l'existence de la grossesse, n'est pas un signe certain, pas plus que sa présence n'en est un négatif pour faire croire à la non-existence de la grossesse (1).

Les soupçons que l'on a sur l'état de la femme qui offre quelques-uns ou l'ensemble des symptômes dont je viens de parler, se tournent en certitude et sont bientôt détruits si l'on soumet la femme au toucher. C'est de là que l'on déduit le signe le plus pathognomonique de la grossesse; à son aide, on constate la présence de l'enfant dans l'intérieur de la matrice.

Si l'enfant, après sa naissance, a continuellement à lutter contre les nombreuses affections qui lui sont propres ou particulières, dans les premières années de la vie; si les dangers sans cesse renaissants auxquels il est exposé sont tels qu'il n'ait au plus en sa faveur que deux tiers de probabilités pour sa conservation, comme l'ont prouvé les tableaux publiés par le bureau central d'admission des hôpitaux civils de Paris, année 1816, et les tables publiées par Buffon (2), il

<sup>(1)</sup> Art des accouchements, tom. 1, pag. 209.

<sup>(2)</sup> Hist. nat., tom. 1V, pag. 348.

n'en a pas couru de moins grands dans le ventre de sa mère. En effet, indépendamment des affections qui lui sont propres et des altérations de ses dépendances, le fœtus a pu périr soit par suite des maladies qui semblent assaillir la grossesse, et qui revêtent alors un caractère de malignité très-prononcé, soit par suite des moyens criminels, enfants de la perversité, que n'emploient que trop souvent ces femmes dénaturées qui, n'ayant cherché dans l'acte du mariage que de honteux plaisirs, sacrifient à leur réputation la preuve irrécusable, mais innocente, de leur immoralité.

#### DÉFINITION.

On donne généralement le nom d'avortement ou de fausse couche, à l'accouchement qui a lieu avant les six premiers mois de la grossesse. Ce mot pris dans l'acception que lui prêtaient les anciens, signifie l'expulsion du fœtus avant qu'il soit viable. Laffosse définit l'avortement de la même manière, c'est-à-dire que, d'après lui, il y a avortement toutes les fois que le fœtus abandonne l'intérieur de la matrice où il était contenu, sans avoir acquis le développement nécessaire pour vivre au-dehors. Toutes ces définitions se ressentent un peu de l'arbitraire, en ce qu'on ne veut voir d'avortement que là où le pro-

duit de la conception est chassé de l'intérieur de l'utérus avant les six premiers mois de la grossesse; tandis qu'il scrait plus rationnel, ce me semble, d'appeler avortement, toute sortie du fœtus hors le sein de la mère avant l'époque voulue pour l'accouchement à terme. Il faut bien se garder de confondre l'avortement proprement dit avec l'accouchement prématuré. Les auteurs ont senti de bonne heure l'utilité de cette distinction, quoiqu'elle n'offre aucun avantage pour la pratique. Ainsi, cette distinction basée sur l'époque où commence la viabilité du fœtus, suppose comme certain pour l'accouchement prématuré, que ce n'est qu'au terme de sept mois révolus, que l'enfant présente un assez grand développement pour continuer de vivre au-dehors et pour jouir du bénéfice général de la vie. Ceci est loin d'être prouvé, car la viabilité du fœtus étant subordonnée au perfectionnement de l'organisme, elle doit varier comme ce dernier, auquel la nature n'a pas assigné un terme fixe. En effet, tous les jours on voit, qu'au terme ordinaire de la grossesse, les enfants présentent des différences plus ou moins grandes dans le développement ou la formation de leurs organes. L'avortement peut avoir lieu à toutes les époques de la grossesse, à partir du moment de la conception jusqu'au septième mois, époque à laquelle on lui donne le

nom d'accouchement prématuré. Il est plus fréquent pendant les deux premiers mois qu'à toute autre époque, ce qui tient évidemment, comme on l'a pensé avec raison, à l'afflux du sang vers l'utérus en plus grande abondance, et à l'effort hémorrhagique plus considérable aux époques menstruelles; aussi c'est toujours ou presque toujours à ces époques que l'avortement a lieu.

La plupart des auteurs qui se sont occupés de l'art des accouchements ont discouru longuement sur les suites de l'avortement, sans parler du tout des causes prochaines. M. le profr Dugès, à qui la science est redevable d'un ouvrage sous le modeste titre de Manuel d'obstétrique, dit qu'il s'est vu forcé de ranger l'avortement dans l'ordre des hémorrhagies actives, et de confondre cet accident avec les phénomènes ménorrhagiques des premiers mois de la grossesse. Les effets pour ainsi dire mécaniques (la contraction de l'utérus et l'expulsion du produit de la conception) ne sont, selon lui, que secondaires; tandis que les phénomènes primitifs sont ceux d'un molimen hæmorrhagicum qui détermine le décollement du placenta et de ses membranes; c'est là ce qui arrive dans le plus grand nombre des cas, et que nous regarderons comme cause prochaine de l'avortement. Je suis bien loin de prétendre qu'il ne faille pas quelquefois chercher ailleurs que dans le décollement du placenta la cause de l'avortement; cependant je dirai que ces accidents arrivent rarement aux époques menstruelles, tandis que le contraire a lieu dans le cas précédent; et on conçoit facilement que ce molimen hæmorrhagicum, qui détermine le décollement du placenta et de ses membranes, change complétement la disposition des capillaires qui sillonnent la face interne de l'utérus, les distend outre mesure, et leur donne, ainsi qu'à la matrice, un grand degré d'activité.

#### CAUSES PRÉDISPOSANTES.

Il n'est pas peut-être d'état où la femme se trouve soumise à un plus grand nombre de causes que celui de la grossesse. Tout ce qui, dans l'état de santé, ne modifiait en aucune manière la constitution de la femme, vient, dans l'état de grossesse, apporter de funestes influences qui contrarient le plus souvent la marche de la grossesse et conspirent contre l'accouchement à terme. Cela fait déjà voir que les causes prédisposantes de l'avortement sont excessivement multipliées; cependant on paut les rapporter à trois chefs principaux, savoir : à la mère, à la matrice et au fœtus.

Parmi ces causes, il en est contre lesquelles les

secours de l'art sont impuissants; celles qui provoquent le molimen hæmorrhagicum, et qui sont particulières à la mère, sont les plus nombreuses. Examinons la femme de la ville et la femme de la campagne.

Quand on observe au sein des villes les divers genres de vie auxquels se livrent celles qui les peuplent, et les occupations agricoles de la campagne, on trouve essentiellement une grande différence, non-seulement sous le rapport de la civilisation, mais encore sous celui de l'état sanitaire propre à chacune d'elles. Chez la femme de ville, la moindre cause provoque l'avortement, vu toutes les dispositions fomentées dans les grandes cités, soit par la faiblesse, soit par la mollesse et l'irritabilité, soit enfin par les causes purement morales. Chez celle de campagne, au contraire, c'est à la suite d'efforts violents et de seconsses trop brusquement imprimées au corps que l'avortement a lieu. Il existe des causes qui sont inhérentes à la constitution; mais il est extrêmement rare qu'elles soient suffisantes pour produire l'avortement. Si quelquesois cet accident arrive sans cause connue, sans que la manière d'être habituelle de la femme soit notamment altérée, sans qu'aucun phénomène précurseur n'ait fait naître des soupçons sur l'existence prochaine de l'avortement, on l'ap-

pelle spontané. Bien des femmes extrêmement rolustes peuvent éprouver de violentes secousses, sans que le moindre dérangement se manifeste en elles. Cette assertion est prouvée d'une manière incontestable par la conduite de certaines, qui, voulant cacher leur grossesse pour échapper à la diffamation publique, se livrent à des exercices très-péuibles, mettent en usage une foule de moyens connus sous le nom d'abortifs, sans jamais pouvoir réaliser le fruit de leurs criminelles espérances. Mauriceau rapporte qu'une femme enceinte de sept mois, voulant échapper à l'incendie de son appartement, essaya de descendre par la fenêtre au moyen de plusieurs draps de lit qu'elle avait attachés les uns aux autres ; mais à la hauteur d'un troisième étage elle lâcha prise et tomba sur la plante des pieds, sans que l'avortement fût la conséquence d'une pareille frayeur et d'une chute aussi grave.

La manière d'être particulière à chaque économie nous donne la raison de tout cela, puisque deux femmes étant données, celle-ci avortera par l'action de la plus légère cause ou influence, tandis que celle-là bravera impunément toute sorte d'exercice, sans craindre de voir survenir l'accident que la première redoute avec raison. Cette différence tient évidemment à leur organisation, qui, chez l'une, est caractérisée par une

grande susceptibilité nerveuse, une faiblesse générale et un état pléthorique, et chez l'autre, par un état tout-à-fait contraire. Que l'on examine une femme éminemment nerveuse, on trouvera l'utérus dans un état spasmodique continuel, qui ne lui permet de se prêter en aucune manière à l'extension nécessaire, sans que l'irritation qu'il en éprouve ne sollicite son action. La cause individuelle la plus légère peut faire avorter une femme faible, et cet état de faiblesse tient quelquefois à leur constitution et quelquefois à l'affaiblissement général, produit soit par de longues maladies et une diète sévère, soit par d'abondantes évacuations sanguines, telles que saignées copieuses et hémorrhagies considérables. Il ne faut pas oublier non plus qu'une congestion locale, ayant son siége du côté de l'utérus, est infiniment plus à craindre que la pléthore générale.

Au nombre des causes prédisposantes de l'avortement, nous rangerons encore le tempérament lymphatique, un état valétudinaire habituel, tous les vices de conformation du bassin, tous les déplacements, toutes les affections de la matrice et de ses dépendances, toutes celles du germe et de ses enveloppes, etc. etc. Indépendamment de la femme et du fœtus, la matrice devient à son tour cause puissante d'avortement;

c'est ce dont on peut acquérir la certitude par l'inspection anatomique de l'organe d'une femme qui, par l'influence de l'habitude, s'est familiarisée avec les avortements: en effet, on trouvera une grande rigidité dans les fibres de la matrice, rigidité qui s'oppose d'une manière irrésistible à sa dilatation. La contractilité, la sensibilité trop grande, la laxité et la faiblesse du col utérin, prédisposent singulièrement à l'avortement. L'atonie de l'utérus, soit innée, soit produite par une leucorrhée abondante et ancienne ou par un mauvais traitement antérieur, est une cause qui contribue puissamment à produire la fausse couche, en procurant à celle-ci la faculté de se renouveler toujours, ou presque toujours, à la même époque de la grossesse, et que les auteurs ont, pour cette raison, appelé avortement périodique. Faisons suivre toutes ces causes de celles que Peu appelle chaleurs immodérées de matrice, c'est-à-dire la métrite chronique, les squirrhes, les carcinomes, les tumeurs fibreuses et stéatomateuses, les polypes, l'hydropisie, la présence de plusieurs fœtus dans la matrice, et la distension qui est toujours le résultat du développement de semblables maladies. Il ne faut pas oublier que la syphilis, le scorbut, l'hystérie, les douleurs néphrétiques et autres maladies chroniques sont aussi comptées parmi les causes

prédisposantes de l'avortement, ainsi que l'hérédité et l'habitude contractée par des accouchements antérieurs.

Chez la plupart des femmes éminemment prédisposées aux couches prématurées, c'est ordinairement à chaque époque menstruelle que l'accident se manifeste et que le danger devient imminent. Cela tient bien certainement à l'habitude du molimen hæmorrhagicum dès long-temps enraciné non seulement dans l'utérus, mais encore dans l'économie tout entière. Ce n'est pas à la contraction, mais à l'exhalation sanguine que l'utérus est accoutumé chaque mois. J'ai observé, dit M. Dugès, plusieurs faits qui viennent à l'appui de cette assertion. Le même auteur a vu aussi des femmes offrir périodiquement, jusqu'au huitième mois de leur grossesse inclusivement, tous les symptômes généraux du molimen ordinaire, tels qu'elles les présentaient avant la grossesse.

Comme nous l'avons dit plus haut, le fœtus et ses annexes peuvent devenir causes d'avortement. Cette vérité, démontrée clairement depuis la création et l'art des accouchements, est loin d'être contestée aujourd'hui, puisque la science regorge de faits de ce genre, qui prouvent incontestablement que l'embryon privé de vie, ne pouvant plus absorber toute la quantité du sang

nécessaire à son accroissement, il se forme vers l'utérus un état pléthorique général et local à la fois, se compliquant de tous les symptômes fournis par la résorption des matières en partie putréfiées. De-là, cet état de malaise qui tourmente la femme en proie à un état morbide de cette nature.

De son côté, le placenta acquiert un volume souvent supérieur à celui d'un enfant à terme; ce n'est pas là une cause, mais un effet de la mort du fœtus. Il n'en est pas de même pour les placentas squirrheux, calculeux, hydatiques, et moins encore de ceux qui contiennent des moles, de faux germes. Dans tous les cas, la présence d'un corps étranger dans l'intérieur de l'utérus excite ses contractions pour l'expulser, surtout si ce même corps étranger s'est détaché de la face interne de la matrice.

J'aurais dû diviser les causes de l'avortement en prédisposantes et occasionelles; mais sentant le peu d'importance de cette distinction, parce que telle cause qui est regardée comme prédisposante peut devenir occasionelle, je n'ai pas cru nécessaire d'adopter cette division; d'autant moins que, dans l'énumération des causes de l'avortement, j'ai confondu les unes et les autres, pour n'être pas obligé de faire deux ordres de causes qui nous paraissent inutiles.

### SYMPTOMES.

Comme tous les autres états morbides, l'avortement a ses signes et ses symptômes qui annoncent d'une manière plus ou moins positive son arrivée prochaine. La femme qui doit avorter se trouve dans une position très-pénible quelques jours avant l'accident. Tantôt c'est un grand changement dans sa manière d'être habituelle, que le médecin pourra facilement apprécier sans aucune espèce d'aveu de la part de la malade; ici ce sont des douleurs, des pesanteurs dans l'intérieur du bassin et des membres ; un abattement général, des tiraillements douloureux dans la région des reins et les cuisses ; là ce sont des coliques, des frissons qui envahissent certaines parties du corps. A cela joignons encore un autre cortége de phénomènes, tels que la décomposition des traits de la face, la fétidité de l'haleine, la flétrissure des seins; quelquefois il existe des symptômes fébriles, le travail se déclare, et tout se passe comme dans un accouchement à terme. Il n'est pas rare de voir l'avortement précédé d'une hémorrhagie.

Toute cette série de symptômes ne saurait être dans toutes les circonstances d'une valeur réelle, pour porter un jugement à l'abri de toute erreur sur l'existence et l'arrivée prochaine de l'avortement, puisqu'il est des femmes chez lesquelles les mêmes symptômes ont eu la même succession, sans que, pour cela, aucun autre accident ne se soit rien moins montré que l'avortement; bien plus, la grossesse a parcouru toutes ses périodes ou phases avec une singulière régularité.

D'après l'époque de la grossesse où l'avortement arrive, il se présente à l'œil de l'observateur un ordre de phénomènes que les auteurs divisent en signes précurseurs et présomptifs et en symptômes immédiats. Aux premiers se rapportent l'affaiblissement, l'affaissement de la gorge et sa flaccidité; mais ce qu'il importe de plus au médecin, c'est d'observer si, du côté du mamelon, il existe un écoulement d'une liqueur séreuse; dans ce cas l'avortement n'est pas loin. Un autre signe non moins important, c'est le défaut du mouvement du fœtus dans le sein de la mère; il arrive qu'alors, si le produit de la conception a cessé de vivre, il éprouve un ballottement de droite et de gauche à la moindre pression ou percussion exercées sur différents points de l'abdomen, et cause, vers la région périnéale de la femme, un sentiment de pesanteur qui l'arrache au sommeil et la prive de ses occupations.

Pour ce qui concerne les symptômes immé-

diats, je ne m'attacherai pas à les relater ici, attendu qu'ils s'identifient avec ceux de l'accouchement à terme. Enfin, de la réunion de tous ces symptômes ou signes, l'homme de l'art pourra, avec quelque certitude, prononcer sur l'arrivée prochaine de l'avortement.

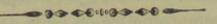
#### TRAITEMENT.

Si toutes les maladies réclament les secours de la thérapeutique, l'avortement, à son tour, doit en prendre sa part. Mais pour que les moyens que l'on emploie alors puissent tourner à l'avantage de la malade, le médecin devra faire un examen bien réfléchi de la constitution ou du tempérament; et ce ne sera qu'après avoir pris toutes ces mesures indispensables, qu'il pourra bien apprécier leur utilité et leur efficacité. Le traitement de l'avortement doit être purement préservatif; ainsi, la femme est-elle dans un état pléthorique, les saignées, la diète, les délayants seront de puissants moyens à opposer à la tendance à l'avortement; est-elle, au contraire, dans un état de faiblesse habituelle, ce sera par les toniques, un exercice modéré et un régime approprié, que l'homme de l'art devra traiter la malade; paraît-elle sous une influence nerveuse, les anti-spasmodiques, sous toutes les formes, doivent être employés; tandis que, si l'affection paraît avoir son siége du côté de l'utérus, le traitement devra être dirigé sur la partie elle-même.

Si une perte abondante avait lieu par les parties et qui dût compromettre les jours de la femme, on doit placer celle-ci dans un lieu frais où l'air se renouvelle facilement; elle doit être couchée sur le dos, le bassin un peu élevé et tout le corps dans le repos le plus absolu. Les boissons froides et un peu astringentes, comme celle de riz avec le sirop de grande consoude, celle de Rabel, ou mieux encore l'eau étendue de vinaigre, de limon, de groseille, la limonade. Il n'est pas besoin de dire que les compresses glacées sur le bas-ventre et à la partie interne des cuisses sont d'une grande utilité dans un cas de ce genre. Enfin, si, malgré tous ces divers moyens, l'hémorrhagie persistait, il faut en venir au tamponnement du vagin.

## Faculté de Médecine

DE MONTPELLIER,



### PROFESSEURS.

MESSIEURS :

MESSIEURS:

DUBRUEIL, DOYEN, Examin.
BROUSSONNET, Suppléant.
LORDAT.
DELILE.
LALLEMAND, Examinateur.
CAIZERGUES.
DUPORTAL, PRÉSIDENT.
DUGÉS.

DELMAS.
GOLFIN.
RIBES.
RECH, Examinateur.
SERRE.
BÉRARD.
RENÉ.
M.....

# PROFESSEUR HONORAIRE.

M. Aug.-Pyr. DE CANDOLLE.

# AGRÉGÉS EN EXERCICE.

VIGUIER, Suppléant.
KÜHNHOLTZ.
BERTIN.
BROUSSONNET.
TOUCHY.
DELMAS.
VAILHÉ.
BOURQUENOD.

FAGES.
BATIGNE, Examinateur.
POURCHE.
BERTRAND, Examinateur.
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.